



Tổng Cục Huấn Luyện
Môn Phái Vovinam - Việt võ đạo
France

ASSEMBLEE GENERALE DU TCHLMPVVF

Procès Verbal Saison 2021-2022 Le 10 décembre 2022

Le samedi 10 décembre 2022 à 16h30 les membres titulaires de l'association Tổng Cục Huấn Luyện Môn Phái Vovinam - Việt Võ Đạo France se sont réunis en assemblée générale à la salle Berteau 1 boulevard Davier 49000 Angers.

Membres Titulaires présents :

Mrs. Gilles FERRON, Grégory FOIRY, Philippe TÉPÉ, Frédéric FRAH, Julius IVAVA, Bruno VITET, Jean-Bernard MAHOUSA

Membres Titulaires représentés :

M. Bruno BLOES, M. Michel BLOUME, Mme Aline BLOUME

Membres titulaires excusés:

Mrs. Minh LE TAN, Farid AOUNALLAH, Hicham RAMLI

Le quorum étant atteint l'assemblée générale ordinaire peut délibérer.

M. Gilles FERRON, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

M. Philippe TEPE est le secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Bilan moral
2. Bilan Financier
3. Adresse du siège social
4. Droit d'entrée
5. Cotisations annuelles
6. Modification du règlement intérieur
7. Modification de la commission des évaluations de niveau technique
8. Séparation de la commission théorie et tradition

1. Bilan moral saison 2021-2022

M. Gilles FERRON donne lecture du rapport d'activité de la saison sportive 2021-2022.

Evènements de l'association

- Le 6 et 7 novembre 2021, un séminaire des cadres à Libourne (33). Séminaire qui concernait les adhérents à partir du niveau hoàng đai 3 (jaune 3).
- Le 4 et 5 décembre 2021 le rassemblement d'automne à Les Lilas (93). Cet évènement fut marqué par la 11ème commémoration du Chương Môn Lê Sáng et par la tenue de l'assemblée Générale du TCHL
- Le 5 et 6 mars 2022 eut lieu le rassemblement d'hiver à Angers (49) et la commémoration des Các Võ Sư Quá Vãng (commémoration de nos maîtres disparus)
- Le 4 et 5 juin 2022 le rassemblement du printemps s'est passé à La Plaine sur Mer (44). Pendant ce rassemblement s'est déroulée la commémoration de Sáng Tổ Nguyễn Lộc (Maître Fondateur)

Activité du Bureau

Les membres du Bureau du TCHL se sont réunis officiellement sept fois pendant la saison sportive 2021-2022. Les comptes rendu de ces réunions ont tous été transmis aux membre du TCHL. Le règlement de la commission évaluation de niveau technique, le règlement d'évaluation de niveau technique trung đẳng ainsi que le règlement de la commission technique ont été rédigés. Le règlement intérieur de l'association a été corrigé, précisé et augmenté.

Projets pour la saison sportive 2022-2023

Propositions de séminaires et rassemblement pour la saison 2022-2023 à La Plaine sur Mer (44), Angers (49), Libourne (33), Montpellier (34) et Les Lilas (93).

Le TCHL a tenu informé ses membres de la tenue de la 6 ème Assemblée Générale du Hội Đồng Võ Sư Tương Trợ Hải Ngoại (HDVSTTHN) qui se déroulera du jeudi 13 au dimanche 16 avril 2023 à Melbourne (Australie). En accord avec la volonté de Võ sư Chương Môn Lê Sáng, il y aura une évaluation de niveau technique (évaluation traditionnelle).

Pourront s'y présenter les candidats pour les ceintures jaunes et rouges jusqu'au Hồng Đai Nhị Cấp (6ème dang).

L'évaluation de niveau traditionnelle en France a été programmée le dimanche 30 avril 2023. Cette évaluation organisée par Tổng Cục Huấn Luyện Môn Phái Vovinam Việt võ đạo France (TCHLMPVVF) concerne les niveaux techniques Trung Đẳng (De jaune 1 à jaune 3)

Après avoir invité l'assemblée à s'exprimer, M. Gilles FERRON soumet au vote le rapport moral. Celui-ci est approuvé à l'unanimité

2. Bilan financier

M. Grégory Foiry trésorier du TCHLMPVVF expose aux membres le bilan financier.

Cette saison nous avons eu 1676,20 euros de dépenses et 2060,00 de recettes.

Soit un solde positif de 383,80 euros.

Au niveau du compte bancaire le solde de l'association au 01.09.2021 était de 209,80 euros, au 31.08.2022 le solde était de 452,02 euros.

Après avoir invité l'assemblée à s'exprimer, M. Gilles FERRON soumet au vote le rapport financier. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. Adresse du siège social

Le bureau propose de changer l'adresse du siège social pour le transférer au :

1 rue de l'avenir
75020 Paris

Cette nouvelle adresse est approuvée à l'unanimité.

4. Droit d'entrée

Le droit d'entrée est payé par tous les nouveaux membres titulaires et probatoires de l'association.

Le montant du droit d'entrée pour les membres titulaires et probatoires est maintenu par l'assemblée générale à 10 euros.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

5. Cotisations annuelles

La cotisation annuelle est fixée à :

- 50 euros pour les membres titulaires
- 25 euros pour les membres probatoires
- 0 euros pour les membres titulaires de plus de 70 ans
- 100 euros pour les membres bienfaiteurs

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

6. Modification du règlement intérieur

Le bureau propose à l'assemblée les modifications au règlement intérieur qui avaient auparavant été transmises aux membres titulaires avec leur convocation à l'assemblée Générale.

Ces modifications concernent notamment l'actualisation des articles 21 et 32 et l'ajout des articles 35 et 36.

D'autres corrections du règlement intérieur relatives à l'orthographe, la clarté... ont été soumises à l'assemblée Générale.

Après explications et discussions, les modifications du règlement intérieur sont approuvées à l'unanimité.

7. Modification de la commission des évaluations de niveau technique

Le Bureau Propose de changer le nom de la commission des évaluations de niveau technique en commission des évaluations de niveau traditionnel.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

8. Séparation de la commission théorie et tradition.

Le bureau propose de séparer la commission théorie et tradition en deux commissions distinctes : une « Commission théorie et philosophie martiale » et une autre « Commission cérémonie, culture et traditions »

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

Une copie du règlement intérieur modifié sera jointe à ce procès verbal et sera mise en ligne sur notre site internet.

Le président remercie les participants de l'assemblée générale pour leur présence et leurs contributions.

Il remercie M. Grégory FOIRY, Frédéric FRAH et Philippe TEPE pour la préparation de cette assemblée Générale.

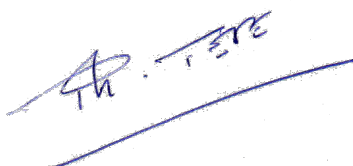
Il exprime sa reconnaissance à Dominique AULAGNE et au club d'Angers pour avoir accueilli cette Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 17h55.

Le Président
M. Gilles FERRON



Le secrétaire
M.Philippe TEPE



Le Trésorier
M. Grégory FOIRY

